

## **CONFINEMENT ET VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES** **Vous n'êtes pas seule, nous pouvons vous aider.**

**En cas de danger immédiat, vous pouvez quitter votre domicile à tout moment sans attestation.**

\* Dans ce PDF, les numéros de téléphone sont cliquables pour appeler directement le service voulu.

**17** Vous êtes victime de violences, en danger, contactez la Police ou la Gendarmerie.

**114** Numéro d'appel d'urgence par SMS ou fax, 24 h/24, 7 jours/7.

Appels d'urgence silencieux de toute personne victime de violences intrafamiliales, pendant la période de confinement

**PORTAIL DE SIGNALEMENT PAR TCHAT direct avec un policier ou gendarme** Disponible 24 h/24 et 7 jours/7 <https://www.service-public.fr/cmi>

Vous êtes en danger, les **pharmaciens** sont nos partenaires. Ils peuvent vous aider et appeler les forces de l'ordre.

**3919** Numéro national d'écoute, d'information et d'orientation sur les violences faites aux femmes

**115** Pour un **hébergement d'urgence dans le département. Ouverture 24h /24h.** Accueil dédié aux femmes victimes de violences conjugales (avec ou sans enfant)

**119** Pour les enfants victimes de violences :

Allô enfance en danger <https://www.allo119.gouv.fr/>

**08 019 019 11** Vous êtes auteur de violences conjugales et souhaitez vous faire aider : contactez la FNACAV.

### **Vous avez besoin d'être aidé et écouté ? Les contacts en 37**

**France Victimes 37** : des juristes pénalistes vous répondent. Une psychologue peut vous proposer des consultations par téléphone ou par mail.

**02 47 66 87 33** [francevictimes37@gmail.com](mailto:francevictimes37@gmail.com)

**Centre d'Information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF) :**

Pour les prises de rendez-vous avec les juristes, une psychologue pour les enfants

**02 47 27 54 00** [cidf37@orange.fr](mailto:cidf37@orange.fr)

Ces deux associations pourront vous accueillir et vous orienter si nécessaire.